

LA FONDATION DES PARCS ET JARDINS DE FRANCE

Le 11 avril dernier, a été créée la Fondation des Parcs et Jardins de France (FPJF) par une convention signée entre le Comité des Parcs et Jardins de France (CPJF) et la Fondation du Patrimoine. Cette dernière abrite depuis la nouvelle Fondation. Elle peut ainsi bénéficier de tous les avantages dont dispose la Fondation du Patrimoine.

(La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition, non protégé par l'Etat, le « patrimoine de proximité », qui est un patrimoine non classé ou inscrit.)

Le 11 avril dernier, a été créée la Fondation des Parcs et Jardins de France (FPJF) par une convention signée entre le Comité des Parcs et Jardins de France (CPJF) et la Fondation du Patrimoine. Cette dernière abrite depuis la nouvelle Fondation. Elle peut ainsi bénéficier de tous les avantages dont dispose la Fondation du Patrimoine.

(La Fondation du Patrimoine est un organisme privé indépendant, à but non lucratif, dont la vocation est de défendre et de valoriser un patrimoine en voie de disparition, non protégé par l'Etat, le « patrimoine de proximité », qui est un patrimoine non classé ou inscrit.)

La Fondation des Parcs et Jardins de France a pour objet de préserver et développer les parcs et jardins de France, de les faire connaître en France et dans le monde, et de mettre en valeur l'art des jardins. Comme la Fondation du Patrimoine, elle n'a pas vocation à devenir propriétaire.

Les moyens d'actions de la Fondation des Parcs et Jardins de France, sont le soutien à la mise en place d'un Institut national des Parcs et Jardins, l'attribution d'aides financières à toute personne physique ou morale exerçant une activité concourant à la réalisation de l'objet de la FPJF, la publication de documents, d'études ou de tout autre support pédagogique, l'organisation de colloques, réunions, journées d'études et de toute autre manifestation publique.

Le Conseil d'Administration de la Fondation des Parcs et Jardins de France est composée de douze membres :

- deux représentants du CPJF, premier fondateur
 - deux représentants du collège des fondateurs
 - un représentant du Conseil National des Parcs et Jardins
 - deux représentants de la Fondation du Patrimoine
 - deux représentants du collège des donateurs
 - un représentant du collège des amis
 - deux personnalités qualifiées choisies conjointement par les fondateurs, le représentant du Conseil National des Parcs et Jardins et les représentants de la Fondation du Patrimoine.
- Son fonctionnement et sa gestion courante sont assurés par le CPJF.

(Composition actuelle du Conseil d'administration, par ordre alphabétique : Jean-Pierre Bady, Alain Baraton, Michel Baridon, Ghislaine Gauthier, Bernard de la Rochefoucauld, Marie-Sol de la Tour d'Auvergne, Dominique Mars, Frédéric Néraud, François d'Ormesson, Ernest-Antoine Seillière, Nelly Tardivier-Henrot et Didier Wirth)

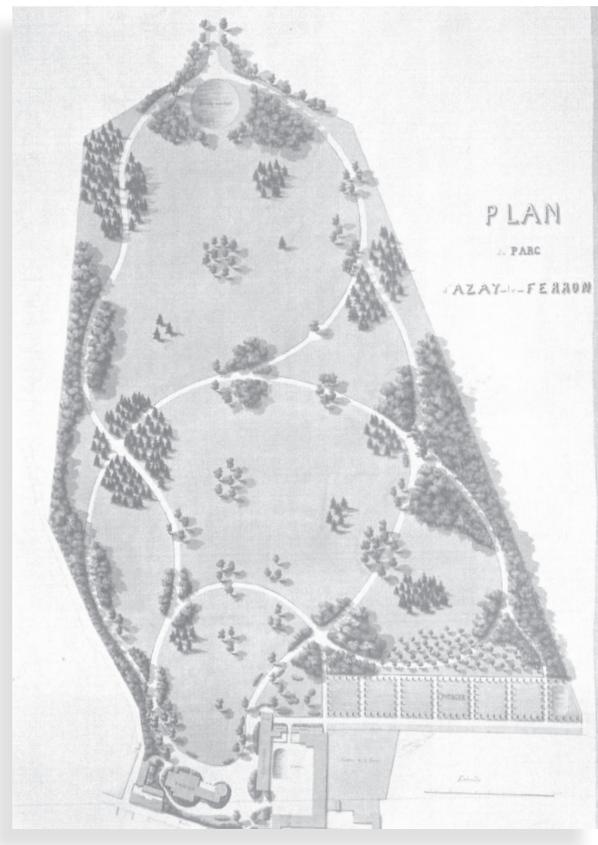
La dotation de la Fondation des Parcs et Jardins de France s'élève au moins à 150 000 €.

Elle sera augmentée par les versements de ses fondateurs, des nouveaux donateurs et amis. Les fondateurs participent à la dotation initiale par un apport d'au moins 15 000 € chacun, avant le 20 décembre 2008, les donateurs apportent chaque année au moins 1 500 € chacun et les amis au moins 150 € chacun. Des reçus fiscaux sont envoyés après chaque don.

Le CPJF, premier fondateur, a prévu d'apporter au moins 30 000 € grâce à l'aide des 8000 membres que regroupent les associations de parcs et jardins à travers la France.

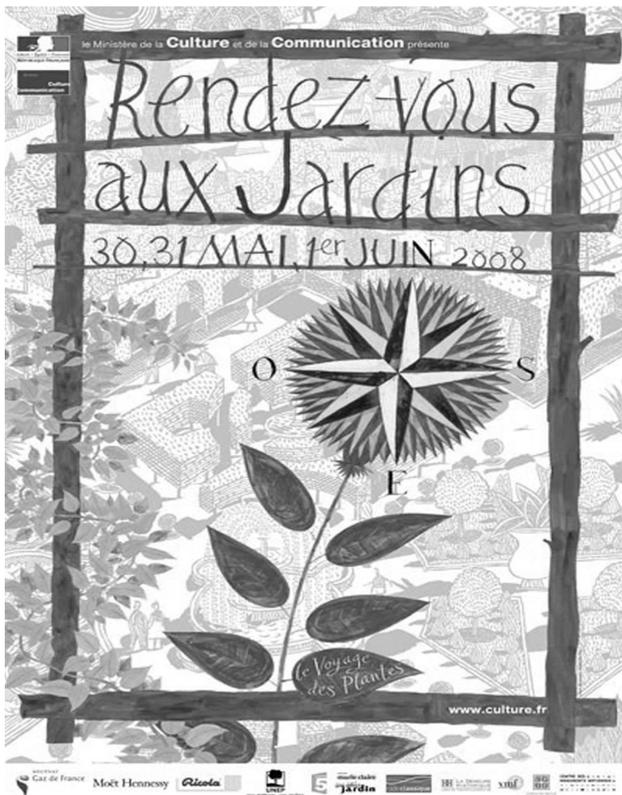
Cette souscription exceptionnelle doit réunir le plus grand nombre possible de donateurs individuels. Ainsi, chaque adhérent de l'APJRC, peut participer à l'apport initial du CPJF par un chèque d'un montant de 20 € à l'ordre du CPJF. La souscription peut être envoyée à l'APJRC qui se chargera de la transmettre au CPJF.

Cette opération est bien distincte des apports directs à la Fondation cités précédemment (amis à partir de 150 €, donateurs à partir de 1 500 € et fondateurs à partir de 15 000 €). La totalité des fonds ainsi récoltés par le CPJF sera versée à la Fondation des Parcs et Jardins de France. Cette contribution exceptionnelle permettra de souligner vis-à-vis des autres donateurs la large audience de la Fondation, et de rassembler tous les membres désireux de participer à sa notoriété.



Demande d'informations : Comité des Parcs et Jardins de France – 168 rue de Grenelle 75007 Paris - Tél. : 01.53.85.40.40 Fax : 01.53.85.40.49 – info@cpjf.fr

BILAN DES RENDEZ-VOUS AUX JARDINS DES 30, 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2008



Cette année, en France, plus de 2000 parcs et jardins publics ou privés (1905 en 2007, 1760 en 2006), ont ouvert leurs portes au public pendant ces trois journées. Ils ont accueilli environ, 1,5 million de visiteurs.

Ce succès confirme l'attachement des Français pour leur patrimoine vert.

Le thème du « Voyage des plantes » proposé cette année a été le support de multiples animations sur l'ensemble de la région.

Ce thème ne couvrait pas seulement l'aspect botanique et horticole des jardins. Il s'est décliné aussi selon une approche scientifique, mais aussi historique, culturelle, économique, esthétique... Le voyage des plantes se pratique d'un pays à l'autre mais aussi bien d'une parcelle à l'autre, de quelques centimètres à quelques kilomètres, grâce aux modes de dispersion variés des végétaux: par le vent, l'eau, les animaux ou encore par les échanges de plants et de graines des jardiniers entre eux !

En région Centre, 76 jardins ont participé aux « Rendez-vous aux jardins » (75 en 2007, 68 en 2006), dont 8 premières participations et 6 ouvertures exceptionnelles.

26 935 visiteurs - recensés - ont visité les jardins proposés. (26 111 en 2007).

Des conditions météorologiques difficiles ont perturbé le succès de cette manifestation (pluie, orage, routes coupées, etc, notamment dans l'Indre, l'Indre-et-Loire, et le Loir-et-Cher).

Le nombre de visiteurs a cependant augmenté, on peut donc penser que les « Rendez-vous aux jardins » auraient connu un franc succès avec une météo plus clémente.

La DRAC a demandé aux jardins de renseigner les fiches de fréquentation. Voici quelques éléments tirés des réponses reçues. Les 5 jardins qui ont été cette année les plus visités sont classés par ordre de fréquentation par département.

Cher : 1 809 visiteurs recensés

le Jardin de Marie (756) 1^{ère} ouverture
le Parc floral d'Apremont-sur-Allier (465)
les jardins du Prieuré d'Orsan (275)
les jardins de Drulon (200)
le square Lucien Beaufrère (113).

Eure-et-Loir : 3663 visiteurs recensés

le parc du château de Maintenon (1700)
les jardins de l'Abbaye de Thiron Gardais (980)
le parc du château de Saint Lubin (300) ouverture exceptionnelle
le jardin de Bois Richeux (249)
le jardin du château de Châteaudun (214).

Indre : 2 057 visiteurs recensés

le domaine de George Sand (1008)
le jardin du château de Bouges (665)
le parc du château d'Azay-le-Ferron (188)
le jardin romain d'Argentomagus (115)
le jardin textile d'Argenton-sur-Creuse (60).

Indre-et-Loire : 10 151 visiteurs recensés

les jardins du château de Villandry (3773)
le parc du château d'Azay le Rideau (2537)
les jardins du château du Rivau (1061)
le jardin du donjon de Loches (772)
le jardin du Prieuré de Saint-Cosme (571)].

Loir-et-Cher : 5 217 visiteurs recensés

le domaine de Chaumont-sur-Loire (3074)
le jardin du Prieuré d'Orchaise (906),
le jardin de la Commanderie (344)
le parc et jardin du château de Beaugard (210)
le jardin de Maggy (189) 1^{ère} ouverture

Loiret : 4038 visiteurs recensés

le parc floral de la Source (1343)
les jardins de la Régie (535) ouverture exceptionnelle
le Jardin de Chantal et Alain (500)
le jardin de Roquelin (367)
l'Herboretum (300)

Les visiteurs pouvaient trouver les informations sur la brochure spécifique « Rendez-vous aux jardins 2008 » et sur le site de la DRAC Centre

sur la brochure « Animations culturelles dans les jardins de la région Centre » et sur le site de l'APJRC

Les informations ont pu être reprises également dans la presse.

En 2009, les « Rendez-vous aux jardins » auront pour thème « Terres, terrains, territoires ».

Ils se dérouleront les 5, 6 et 7 juin 2009.

Dominique Masson - Conseillère pour les jardins et les paysages - DRAC CENTRE